


Lexis360

Guida per i nuovi utenti: come creare un proprio account

URL di accesso:

<https://www.lexis360.fr/>

Recherche Lexis 360®



Sélection de fonds

[Synthèses JurisClasseur](#)[Encyclopédies - Table des matières](#)[Revues - Sommaire](#)[Codes - Sommaire](#)[Pratique professionnelle et développement](#)[Fiches pratiques](#)

NOVITA':
gli utenti devono avere
un proprio Account
per poter utilizzare Lexis360

Aucun module de recherche sélectionné

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos deux modules de recherche favoris

[Sélectionner un module](#)**Aucun module de recherche sélectionné**

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos deux modules de recherche favoris

[Sélectionner un module](#)

Recherche Lexis 360®



fare click sul pulsante
se connecter

Sélection de fonds

[Synthèses JurisClasseur](#)[Encyclopédies - Table des matières](#)[Revues - Sommaire](#)[Codes - Sommaire](#)[Pratique professionnelle et
développement](#)[Fiches pratiques](#)[Modèles d'acte](#)[JurisData Analytics](#)

Aucun module de recherche sélectionné

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos
deux modules de recherche favoris

[Sélectionner un module](#)

Aucun module de recherche sélectionné

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos
deux modules de recherche favoris


[Sélectionner un module](#)

Ouvrir une session

[Aide](#) ▾

Code d'accès (Votre identifiant)

Mot de passe



 AFFICHER Se souvenir de moi[Ouvrir une session](#)[Vous avez oublié votre code d'accès ou votre mot de passe ?](#)[Accès - Universités et grandes écoles](#)[Contactez-nous](#) | +33 1 71 72 47 70 

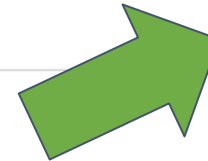
L'utilisation de ce service est soumise d'une part aux stipulées aux [Conditions Générales de Vente et d'Abonnement](#), d'autre part à la [Politique de Confidentialité – Données personnelles](#) et à la [Politique de Confidentialité – Données personnelles](#) à consulter.

LexisNexis a fait évoluer sa [Politique de Confidentialité – Données personnelles](#) afin de se mettre en conformité avec le [Règlement \(UE\) 2016/679](#). Nous vous remercions de prendre connaissance de ces modifications qui participent au fonctionnement de nos Services.

la prima volta che si accede,
ogni utente dovrà creare
un proprio profilo utente
(un account)
click su: *Créer un profil*

Si vous créez un profil, vous pouvez:

-  Enregistrer les recherches et les documents en un seul endroit
-  Être averti du nouveau contenu qui vous intéresse

[Créer un profil maintenant](#)

Créez vos identifiants de connexion :

Nom

Prénom

Adresse e-mail



compilete i campi con i vostri dati
IMPORTANTE:
è necessario avere un
indirizzo email istituzionale
(legato al dominio della vostra università)
per creare un account

Avant de commencer votre recherche sur LexisNexis®, vous devez compléter votre profil. Vous pouvez mettre à jour ces renseignements sur la page du profil d'ouverture de session en tout temps après avoir ouvert une session.

Vous pouvez utiliser le code d'accès qui vous a été fourni ou en créer un nouveau. Veuillez suivre les directives ci-dessous.

Code d'accès (Votre identifiant)

- Le code d'accès doit contenir de 8 à 50 caractères
- Le code d'accès ne doit pas contenir d'espaces
- Le code d'accès peut contenir l'un des caractères spéciaux suivants : ! \$ & ? * - ? ^ _ ' { } ~ . @

Vous devez créer un nouveau mot de passe. Veuillez suivre les indications ci-dessous.

Nouveau mot de passe

Confirmer le nouveau mot de passe

Question de sécurité

Réponse

Veuillez saisir la réponse à la question ci-dessus. Votre réponse doit contenir au moins un caractère. Remarque : la réponse de sécurité a été masquée afin de protéger l'intégrité de votre compte.

Adresse électro

p. ex., nom@votre

Confirmer l'ad

enir plu
renseignements
confidentialité.

[Gestionnaire des préférences](#)

vi verrà chiesto di digitare un username:
Code d'accès (Votre identifiant)
a vostra scelta, seguendo le istruzioni
e una password: *Mot de passe*
a vostra scelta

Conseils

Votre profil personnel nous donne les informations dont nous avons besoin pour vous aider dans vos recherches.

*Préférence de langue

France French

*Préférence d'affichage

France French

*Fuseau horaire

(GMT+01:00) Paris, Copenhague, Madrid, Paris

Finir

Annuler

una volta impostate le preferenze,
sarà conclusa la fase di creazione
dell'account

LexisNexis

Votre profil utilisateur a été modifié

Nous vous informons que le profil utilisateur pour votre code d'accès

ivantestjm4

a été modifié.

Les éléments suivants ont pu être modifiés :

- Code d'accès
- Mot de passe
- Adresse email
- Question de sécurité
- Réponse à la question de sécurité.

Si vous êtes à l'origine de cette mise à jour, aucune action n'est requise de votre part ; vous pouvez supprimer cet email.

Si vous n'avez pas effectué cette modification, veuillez contacter l'assistance internet par email.

Rendez-vous également sur notre FAQ : assistance.lexisnexis.fr/hc/fr

riceverete una mail di conferma
dell'avvenuta registrazione

Recherche Lexis 360®



una volta creato il proprio account,
fare click sul pulsante
se connecter

Sélection de fonds

[Synthèses JurisClasseur](#)[Encyclopédies - Table des matières](#)[Revues - Sommaire](#)[Codes - Sommaire](#)[Pratique professionnelle et développement](#)[Fiches pratiques](#)[Modèles & actes](#)[JurisData Analytics](#)**Aucun module de recherche sélectionné**

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos deux modules de recherche favoris

[Sélectionner un module](#)**Aucun module de recherche sélectionné**

Personnalisez votre page d'accueil en sélectionnant vos deux modules de recherche favoris


[Sélectionner un module](#)

Ouvrir une session

[Aide](#) ▾

Code d'accès (Votre identifiant)

Mot de passe

 AFFICHER Se souvenir de moi**Ouvrir une session**[Vous avez oublié votre code d'accès ou votre mot de passe?](#)[Accès - Universités et grandes écoles](#)[Contactez-nous](#) | +33 1 71 72 47 70 

L'utilisation de ce service est soumise d'une part aux conditions d'usage stipulées aux [Conditions Générales de Vente et d'Abonnement](#), aux [Conditions Générales d'Utilisation](#) et d'autre part à la [Politique de Confidentialité – Données personnelles](#) et à la [Politique Cookies](#). Veuillez les consulter.

LexisNexis a fait évoluer sa [Politique de Confidentialité – Données personnelles](#) afin de se mettre en conformité avec le [Règlement \(UE\) 2016/679](#). Nous vous remercions de prendre connaissance de ces éléments qui participent au fonctionnement de nos Services.

immettere il proprio username:

Code d'accès

e password:

*Mot de passe*e fare click su *Ouvrir une session*

uvez:

uments en un seul endroit



Être averti du nouveau contenu qui vous intéresse

[Créer un profil maintenant](#)

Recherche Lexis 360®

Recherche multi-critères

Créer une veille

Sauvegarder la recherche

Tous les contenus



divorce contentieux

Suggestions



+ de 500 résultats

Affinez votre recherche

Sources

Actualités (48)

Doctrines administratives (372)

Encyclopédies - Synthèses JurisClasseur (19)

Encyclopédies (235)

Formules et modèles (13)

Jurisprudence (+500)

Législation et Réglementation (133)

Pratique (36)

Revues (+500)

Web

1. Fasc. 310 : DIVORCE. – Dispositions procédurales communes aux divorces contentieux
15/05/2013 JCI. Civil Code Formulaire

Fasc. 310 : DIVORCE. – Dispositions procédurales communes aux divorces contentieux Sylvain Thoburn, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin (Lyon 3) I. - Phase de contentieux
Phase contentieuse Formule 1. - Requête initiale en divorce ...

2. Fasc. 365 : DIVORCE. – Mesures accessoires
15/05/2013 JCI. Civil Code Formulaire

... les cas de divorces contentieux : divorce pour acceptation de la rupture du mariage, divorce pour altération ...
moral que cause la dissolution du mariage. Elle ne peut être formulée qu'à l'occasion de l'instance en divorce.
Ensuite, quel que soit le cas de divorce contentieux, il est toujours ...

3. Fasc. 450 : DIVORCE. – Actions postérieures au divorce
01/04/2005 JCI. Civil Code Formulaire

Trier par : Per

NB: si può accedere a Lexis360 solo da indirizzi IP autorizzati

Buona navigazione!